



# Un conseil de proximité pour les questions logement

L'ADIL03, Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier, apporte aux particuliers, professionnels et collectivités des informations juridiques, financières et fiscales sur toutes les questions en lien avec le logement, en toute neutralité et gratuité. Une équipe de 3 conseillers juristes est à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations, l'Adil contribue ainsi à l'accès de tous à l'information.

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, vous bénéficierez d'un accompagnement et de conseils en consultation physique, par téléphone ou courriel sur :

- **Les rapports locatifs** (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...)
- **L'amélioration de l'habitat** (prêts, subventions ...)
- **L'accession à la propriété** (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...)
- **La fiscalité immobilière** (revenus fonciers, taxes, investissement locatif ...)
- **Les diagnostics obligatoires** (performance énergétique, amiante...)
- **Les relations de voisinage** (mitoyenneté, servitudes ...)
- **Les situations de non décence et d'habitat indigne** (insalubrité, droit des occupants...)
- **L'urbanisme** (autorisations de construire ...) ...

Venez rencontrer un conseiller-juriste pour avoir accès aux dernières informations logement et bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la gestion de votre bien en location, pour connaître les aides à l'amélioration énergétique de votre logement ou pour adapter votre salle de bain, pour gérer un conflit de voisinage, pour être éclairé sur vos charges de copropriété... autant de réponses à des questions qui peuvent se poser au quotidien

L'ADIL03 étant présente sur 3 centres et 11 permanences, vous trouverez toujours un point d'information proche de chez vous.

**Centre le plus proche** : 9 Place Charles de Gaulle à VICHY / Email : [contact@adil03.org](mailto:contact@adil03.org)

**Permanence la plus proche** : GANNAT chaque jeudi de 14 h à 17 h à la Maison des Services

**Votre juriste référent sur le secteur – Fabien RICHER**



Vous pourrez retrouver les horaires et l'ensemble des lieux de permanence sur le site [www.adil03.org](http://www.adil03.org), ainsi que des informations utiles, des outils de calculs, de la documentation experte, notamment des dépliants pour chaque thème, les études et notes de l'Observatoire Départementale de l'Habitat